

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

CONFERENCE TELEPHONIQUE DU 27 AOUT 2020 AVEC LA SECRETAIRE GENERALE :

Une réunion sur l'évolution de la situation liée au COVID-19 s'est tenue le 26/08/2020 en présence de la secrétaire générale.

Pour rappel, l'obligation de port du masque ne visait jusqu'à maintenant que les entreprises recevant du public et pour l'employeur qui s'expose, en cas de non-respect des mesures barrières dont le port du masque fait partie, à une fermeture administrative de son entreprise.

Or, face à la reprise de la propagation du virus sur notre territoire et les contaminations au travail, la Ministre du Travail a finalement annoncé l'obligation, dans toutes les entreprises, du port du masque, dans les lieux clos et partagés, à partir du 1er septembre prochain.

Cette mesure vient en plus de celles déjà mises en place : distanciation de 1 mètre, lavage des mainset la fourniture des masques sera à la charge des entreprises.

Dans ce cadre, le secrétariat général va adresser à tous les agents du ministère un message rappelant cette nouvelle règle à compter du 1^{er} septembre 2020. Par ailleurs, la signalétique à l'intérieur des bâtiments va être modifiée pour rappeler cette obligation.

Les agents vont pouvoir récupérer les masque auprès de leur DRH.

Le SG est en attente de l'avis des experts sur les exceptions du port du masque.

Enfin, la DGAFP prépare une circulaire sur le port du masque qui viendra compléter le message du SG.

Les syndicats ont ainsi demandé :

- que le courriel envoyé à tous agents rappelle également les gestes barrières à mettre en œuvre sur son lieu de travail en plus de la consigne sur le port du masque obligatoire partout sauf pour les personnes travaillant dans un bureau individuel non partagé. Par ailleurs une attention toute particulière doit être apportée au ménage des locaux ;
- le rappel aux chefs de service sur la possibilité d'aménager les horaires de travail de leur équipe pour leur éviter de prendre les transports aux heures de pointe ;
- la continuité du dispositif des ASA ou du télétravail systématique pour les personnes vulnérables ou pour les personnes vivants avec une personne vulnérable ;
- la mise en place d'une politique de dépistage systématique au COVID-19 pour tous les agents des MEF ;
- le télétravail doit redevenir une priorité dans les zones à forte circulation du virus. Par ailleurs, il est demandé l'achat de matériel informatique supplémentaire pour permettre d'augmenter le nombre de télétravailleurs ;
- de réunir rapidement les CHSCT locaux ;
- l'état des stocks de masques ;
- si les ASA quatorzaine existent toujours.

L'administration a apporté les réponses suivantes :

- il y a suffisamment de masque en stock pour assurer une distribution à tous les agents ;
- en ce qui concerne les écoles de notre ministère, on se dirige vers une rentrée par alternance : les classes ne devant pas dépasser 20 élèves avec port du masque ;
- il n'y aura pas de dépistage systématique des agents pour le moment ;
- les visites de service par les représentants syndicaux sont autorisées sous réserve de respecter les consignes mises en place liées au COVID-19 ;
- le dispositif pour les personnes vulnérables se poursuit, En ce qui concerne les agents habitant avec des personnes vulnérables, des précisions vont être demandées à la DGAFP ;
- problème dans les restaurants administratifs de Bercy ou la distanciation sociale a du mal à être appliquée, Possibilité de limiter le nombre de personne ou restauration sur rendez vous.

En cette période de recrudescence du COVID-19 la fédération CFTC finances sera attentive aux actions engagées par notre ministère pour informer tous les agents sur les conditions du port du masque dans les locaux mais aussi sur tous les gestes barrières, Il ne peut ni ne doit y avoir de rupture de stock de masque pour les agents, il en va de la responsabilité de notre ministère Par ailleurs, la fédération CFTC finances demande le recours massif au télétravail pour les agents de notre ministère. Enfin, pour les collègues en présentiel, nous demandons l'aménagement des horaires de travail pour éviter les périodes de forte affluence dans les transports en commun, en particulier dans les grandes villes.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com

